

DÉPARTEMENT

DE LA DROME

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE

Effectif du conseil communautaire

97

Élection des membres
du Bureau

Nombre de conseillers en exercice

97

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six, le 30 du mois d'avril à 18 heures, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Baronniees en Drôme Provençale

Étaient présents : 78 (dont 7 suppléants)

Marie-Noelle ARMAND, Sylvain AUREL, Fabienne BARBANSON, Martine BERGER-SABATIER, Sébastien BERNARD, Coralie BIOUSSE, Monique BOTTINI, Jean-Claude BRUS, Philippe CAHN, Christian CARRERE, Claude CHAMBON, Cédric CHAMPEAU, Rémy CLEMENT, Denis CONIL, Stéphanie CORNUD, Thierry DESSALES, Laurent DONZET, Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT, Lionel ESTEVE, Bruno EYSSERIC, José FERNANDES, Annie FEUILLAS, Alain FRACHINOUS, Jean GARCIA, Sylvie GARNERO, Patricia GIELLY, Isabelle GIRARD, Didier GIREN, Claudine GOURDON, Jean-Luc GREGOIRE, Yoann GRONCHI, Christian IMBERT, Jean-Michel LAGET, Fabien JOLIVET, Bruno JOVE, Frédéric JULLIEN, Francis KORNPROBST, Caroline LAMY, Philippe LEDESERT, Emilien LIEVAUX, Aurélie LOUPIAS, Eric LYOBARD, Nadia MACIPE, Clotilde MAZZA DOS SANTOS, Franck MILLET, Jennifer MOURRE, Alain NICOLAS, Jean-Louis NICOLAS, Jacques NIVON, Patricia NORMAND, Jean-Louis PASCAL, Alexandre PENIGAUT, Jean-Luc PERNET, Roland PEYRON, Elisa PEYROU, Odile PILOZ, Alan PUSTOCH, Pascale ROCHAS, Sébastien ROUSTAN, Olivier SALIN, Olivier SARRAT, Odile TACUSSEL, Christian TEULADE, Xavier THIERRY, Christian THIRIOT, Michel TREMORI, Gérard TRUPHEMUS, Christine VALLIER, Monique VEYRIER, Roger VIARSAC, Julien WEINREICH, Martine GUILBAUD (suppléante), Michel VINCENT (suppléant), Marylène ARNAUD (suppléante), Gérard CHAPPON (suppléant), Michel FAYANT (suppléant), Francis BOMPARD (suppléant), Paul GARROT (suppléant),

Étaient absents ou excusés : 13

Marc HAMARD, Juliette HAIM, Sébastien DUPOUX, Brigitte DUC, David MORIN, Didier GILLET, Géraud BONTOUX, Gilles RAVOUX, André MATHIEU, Alain MONGE, Gilbert MORIN, Guillaume HONVAULT, Olivier ROQUE D'ORBCASTEL

Excusés ayant donné procuration : 13

Gines ACHAT (donne procuration à Marie Noelle ARMAND), Pascal CIRER-METHEL (donne procuration à Olivier SALIN), Jérôme BOMPARD (donne procuration à José FERNANDES), Blandine ALVAREZ (donne procuration à Nadia MACIPE), Joachim DUSAUGEY (donne procuration à Caroline LAMY), Pascal LANTHEAUME, donne procuration à Aurélie LOUPIAS), Quentin PELOUX (donne procuration à Odile PILOZ), Mireille QUARLIN (donne procuration à Didier GIREN), Marie FLOQUET (donne procuration à Annie FEUILLAS), Amélie LEBRE, donne procuration à Frédéric JULLIEN), Christelle RUYSSCHAERT donne procuration à Roland PEYRON), Pierre TOMCZAK donne procuration à Alain FRACHINOUS), Estelle LIELY (donne procuration à Monique BOTTINI)

M. Alain FRACHINOUS a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

1. Élection des membres du bureau

1.1. Déroulement de chaque tour de scrutin

Les opérations de vote sont réalisées au moyen d'un système de vote électronique garantissant les principes fondamentaux qui commandent ces opérations (secret du vote, sincérité du scrutin, possibilité d'émettre un vote blanc, nul ou une abstention). Le prestataire chargé de la gestion du vote électronique lance le scrutin et le clôt après s'être assuré que chaque conseiller communautaire a voté au moyen du boîtier qui lui a été distribué aléatoirement à son arrivée par les services de la Communauté de communes. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé à l'annonce des résultats fournis par le système de vote électronique. Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

1.2. Élection du membre du bureau n°31

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

1.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents	78
b. Nombre de votants (présents + pouvoir)	91
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Abstentions.....	2
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	88
f. Majorité absolue.....	45

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CAHN Philippe	55	Cinquante-cinq voix
MILLET Franck	29	Vingt-neuf voix
ALVAREZ Blandine	1	Une voix
FERNANDES José	1	Une voix
MAZZA DOS SANTOS Clotilde	1	Une voix
NICOLAS Alain	1	Une voix

1.2.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°31

Monsieur Philippe CAHN a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

2.2. Élection du membre du bureau n°32

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

2.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents 78
- b. Nombre de votants (présents + pouvoir) 91
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 3
- d. Abstentions 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 86
- f. Majorité absolue 44

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GIELLY Patricia	60	Soixante voix
MAZZA DOS SANTOS Clotilde	23	Vingt-trois voix
GILLET Didier	1	Une voix
MILLET Franck	1	Une voix
NICOLAS Alain	1	Une voix

2.2.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n° 32

Madame Patricia GIELLY a été proclamée membre du bureau et immédiatement installée.

2.3. Élection du membre du bureau n°33

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

2.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents 78
- b. Nombre de votants (présents + pouvoir) 91
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 3
- d. Abstentions 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 87
- f. Majorité absolue 44

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GRONCHI Yoann	47	Quarante-sept voix
FERNANDES José	38	Trente-huit voix
MILLET Franck	1	Une voix
VALLIER Christine	1	Une voix

2.3.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°33

Monsieur Yoann GRONCHI a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

2.4. Élection du membre du bureau n°34

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

2.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents 78
- b. Nombre de votants (présents + pouvoir) 91
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L. 65 du code électoral) 8
- d. Abstentions..... 10
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]..... 73
- f. Majorité absolue..... 37

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
THIRIOT Christian	62	Soixante-deux voix
FERNANDES José	5	Cinq voix
MAZZA DOS SANTOS Clotilde	2	Deux voix
SALIN Olivier	2	Deux voix
MILLET Franck	1	Une voix
TOMCZAK Pierre	1	Une voix

2.4.2. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°34

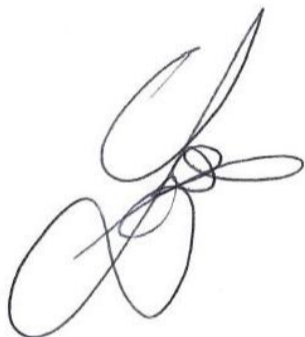
Monsieur Christian THIRIOT a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

3. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 4 mai 2026, à 17 heures, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le président et le secrétaire.

Le président,

Sébastien BERNARD



Le secrétaire,

Alain FRACHINOUS

